

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Val d'Europe

Bailly-Romainvilliers • Coupvray • Magny le Hongre



Livret d'accueil 2019-2020



VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION



valdeuropeagglo.fr     

ÉDITO

Madame, Monsieur,

L'École de Musique Intercommunale de Val d'Europe prépare sa rentrée 2019.

Voulue et fondée par les communes de Bailly-Romainvilliers, Coupvray et Magny le Hongre, l'École de Musique vous propose depuis deux ans déjà un enseignement de qualité.

C'est avec la ferme résolution de persévérer dans ce chemin d'amélioration de l'offre et de l'accès à l'enseignement de la musique que les communes ont souhaité confier l'organisation de la structure à Val d'Europe Agglomération.

Ce passage de relai n'aura aucune incidence pour vous. L'école continuera d'accueillir les élèves des communes de Bailly-Romainvilliers, Coupvray et Magny le Hongre. Ce choix traduit de manière symbolique la volonté des élus des trois communes fondatrices de donner à cette école une dimension Valeuropéenne.

Favoriser progressivement l'adhésion volontaire des associations ou structures municipales d'enseignement de la musique existantes dans les autres communes de Val d'Europe afin de fédérer les énergies et les talents pour proposer le meilleur à chacun, c'est le vœu que nous formons pour les prochaines années.

Bonne rentrée musicale à tous !
Musicalement vôtre.

Jean Paul Balcou

Maire de Magny le Hongre et Président de Val d'Europe Agglomération

Thierry Cerri

Maire de Coupvray et Vice-Président de Val d'Europe Agglomération

Anne Gbiorczyk

Maire de Bailly-Romainvilliers et Vice-Présidente de Val d'Europe Agglomération

Daniel Chevalier

Vice-Président de Val d'Europe Agglomération en charge de la Culture et Maire de Villeneuve le Comte



LA VIE À L'ÉCOLE

La vie dans une école de musique, c'est pratiquer une discipline artistique, aller au spectacle, découvrir son futur instrument, de nouveaux artistes, soutenir ses camarades lorsqu'ils se produisent en public...

Bref, enrichir sa pratique artistique en profitant de la vie culturelle offerte sur les trois communes.

L'École de Musique Intercommunale propose aux enfants des communes de Bailly-Romainvilliers, Coupvray et Magny le Hongre :

- Des concerts et des auditions, des ensembles de musiciens professionnels, amateurs, de tous styles ...
- Des spectacles

• Des animations scolaires

Toutes ces manifestations sont, pour la plupart, libres d'entrée.

Les élèves jouant d'un instrument mélodique et les chanteurs ont la possibilité de répéter avec un accompagnateur de l'École de Musique.

Les horaires des répétitions sont à définir en concertation avec le professeur d'instrument.

Les chorales sont accompagnées par un pianiste professionnel.

LES COORDONNÉES

L'École de Musique Intercommunale est gérée par Val d'Europe Agglomération par convention avec les communes de Bailly-Romainvilliers, Coupvray et Magny le Hongre.

Pour plus de simplicité, merci d'adresser tout courrier exclusivement à :

Courrier :

À l'attention de l'École de Musique Intercommunale de Val d'Europe

Val d'Europe Agglomération
Château de Chessy
BP 40 CHESSY
77701 MARNE LA VALLÉE CEDEX 4

Mail :

ecole.musique@vdeagglo.fr

Téléphone :

06 32 12 37 82

L'équipe administratif

Assistante administrative : France ARNOUX

Directrice : Christine LONZIÈME



LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT

Maison des Arts

3 boulevard des Écoles

77700 Bailly-Romainvilliers

Salle d'activités (école maternelle)

71 rue de Lesches

77700 Coupvray

École de Musique

3 ter rue des Anciennes Mairies

77700 Magny le Hongre

À NOTER SUR VOTRE AGENDA

ARRÊT DES COURS

Tous les cours dispensés par l'École de Musique Intercommunale s'achèvent :

Le samedi 29 juin 2019 (au soir)

ARRÊT DE L'ADMINISTRATION

Le vendredi 12 juillet 2019 (au soir)

RÉOUVERTURE DE L'ADMINISTRATION

Le jeudi 22 août 2019 (au matin)

LA REPRISE DES COURS

Le lundi 16 septembre 2019 (au matin)



LA MUSIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT

La musique accompagne l'enfant dans la construction de sa pensée et la découverte du monde.

L'apprentissage stimule le développement de la conscience phonologique (pré-lecture), améliore la coordination, l'équilibre, l'orientation spatiale et facilite l'expression des sentiments.

Les activités musicales présentées à l'enfant sont des éléments d'éducation qui façonnent les aspects physique, psychomoteur et socio-affectif.

L'École de Musique Intercommunale propose de faire participer votre enfant à des cours dynamiques pour favoriser chez lui une meilleure capacité d'adaptation à la vie sociale et du groupe.



INSCRIPTION DES ANCIENS ÉLÈVES UNIQUEMENT DU 3 AU 14 JUIN 2019

En mai 2019, les familles vont recevoir par mail un bulletin de ré inscription.

Pour garantir le maintien dans les effectifs 2019-20, il sera à retourner au plus tard le 14 juin à : ecole.musique@vdeaglo.fr

Passé ce délai, les anciens élèves désireux de se réinscrire seront inscrits en fonction des places disponibles ou sur liste d'attente.



INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES UNIQUEMENT DU 17 AU 26 JUIN 2019

• Bailly-Romainvilliers

dans les locaux de l'École de musique :

Mardis 18 et 25 juin : de 10h à 13h et 14h à 19h30

Mercredi 19 juin : de 15h30 à 19h30

Vendredis 21 et 28 juin : de 10h à 13h et 14h à 19h30

• Chessy

au siège de Val d'Europe Agglomération

Mercredi 26 juin de 15h30 à 19h30

• Coupvray

en mairie :

Samedi 22 juin de 9h à 12h

• Magny le Hongre

dans les locaux de l'École de musique :

Mercredi 19 juin de 10h à 13h et de 14h à 15h

Jeudis 20 et 27 juin de 10h à 13h et de 14h à 19h30

Samedi 29 juin de 10h à 13h





INSCRIPTIONS POUR TOUS DU 27 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE 2019

- Magny-le-Hongre dans les locaux de l'école de musique
 - Bailly-Romainvilliers dans les locaux de l'école de musique
 - Chessy au siège de Val d'Europe Agglomération
- Dates et horaires communiqués ultérieurement

Les cours suivent le calendrier des vacances scolaires 2019-2020



RENCONTRES PARENTS/PROFESSEURS

Les professeurs d'instruments ou de chant recevront les parents, à Bailly-Romainvilliers et à Magny le Hongre, pour convenir des jours et horaires des cours d'instrument ou de chant de votre enfant. La rencontre avec le professeur s'effectuera du **lundi 9 au samedi 14 septembre 2019**.

Les dates et horaires précis seront communiqués la semaine précédente sur les deux structures d'enseignement et sur le web :
valdeuropeagglo.fr, bailly-romainvilliers.fr,
magnylehongre.fr et coupvray.fr



- **Maison des Arts**
3 boulevard des Écoles - 77700 Bailly-Romainvilliers
- **École de Musique**
3 ter rue des Anciennes Mairies - 77700 Magny le Hongre

COURS COLLECTIFS

ÉVEIL MUSICAL 4 à 6 ans

4 ans (moyenne section de maternelle)	Jardin musical
5 ans (grande section de maternelle)	Éveil musical 1
6 ans (CP)	Éveil musical 1 + ateliers découvertes

À la suite du cursus d'éveil musical ou sans cursus, l'enfant entre dans le cursus diplômant qui comprend trois cours hebdomadaires :

1. Un cours de formation musicale - C1
2. Un cours d'instrument ou de chant (selon son choix) - C2
3. Un cours de pratique collective - C3

L'adolescent (à partir de 15 ans) peut choisir d'entrer en cursus diplômant ou en cursus personnalisé sur contrat.

FORMATION MUSICALE TRADITIONNELLE

1C1/1C2 (CE1/CE2)	Pour tous les élèves entrant dans le 1 ^{er} cycle	
À partir du 1C3	Formation musicale traditionnelle	Formation musicale musiques actuelles
	Pour tous les instrumentistes chanteurs	Pour les instrumentistes chanteurs des musiques actuelles amplifiées

TESTS DE FORMATION MUSICALE

Des tests destinés à évaluer le niveau des élèves nouvellement inscrits et non débutants sont prévus le **lundi 9 septembre 2019**.



PRATIQUES COLLECTIVES

	Chorale d'enfants (jusqu'à 10 ans)	Chorale d'adolescents (à partir de 11 ans)	Ensemble instrumental	Atelier musiques actuelles	Atelier 4 et 6 mains
Initiation 1C1/1C2	X	X			
À partir de 1C3	X	X	X	X	X

La direction oriente l'élève dans la pratique collective qui lui correspond et selon les effectifs.

DISCIPLINES INSTRUMENTALES ET/OU VOCALES

DÉPARTEMENT	DISCIPLINE	ÂGE ENTRÉE/ INITIATION
BOIS	Clarinette	7 ans
	Saxophone	7 ans
	Flûte traversière	7 ans
CLAVIERS	Piano	7 ans
CORDES	Violon	7 ans
	Violoncelle	7 ans
	Guitare classique	7 ans
CUIVRES	Trompette	7 ans
MUSIQUES ACTUELLES	Guitare basse	10 ans
	Guitare électrique	À partir du 1 ^{er} cycle 3 ^e année (1C3) guitare classique
	Batterie	7 ans
	Clavier	7 ans
CHANT	Chant	12 ans

COTISATIONS

ACTIVITÉS	TARIF ANNUEL	RÈGLEMENT EN 3 FOIS Et tarif au trimestre
ÉVEIL MUSICAL • Jardin musical pour les 4 ans (45mn) • Éveil musical 1 pour les 5 ans (1h)	180 €	60 €
• Éveil musical pour les 6 ans (1h) + Atelier découverte (45mn) Ces 2 cours sont indissociables	210 €	70 €
CURSUS DIPLÔMANT (à partir de 7 ans) ou CURSUS PERSONNALISÉ (à partir de 15 ans) Sur 3 cycles : 3 cours hebdomadaires • Formation musicale • Pratique d'instrument • Pratique collective	600 €	200 €
PARCOURS LIBRE • Une pratique collective (éveil musical, atelier découverte ou autre) et • Une pratique instrumentale individuelle	450 €	150 €
Deux pratiques collectives seules, sans instrument: • Formation musicale + atelier découverte ou • Formation musicale + une pratique collective	300 €	100 €

Toute année entamée ou interrompue sera due dans son intégralité sauf exception de cas particuliers.

Toute inscription en cours d'année sera effective dans la mesure des places disponibles. Dans ce cas, la facturation sera établie à compter du trimestre de la date d'inscription inclus.

Un tarif dégressif de 20% est appliqué pour le 2^e enfant inscrit par famille.



VAL D'EUROPE

AGGLOMÉRATION

Val d'Europe Agglomération
BP 40 - Chessy
77701 - Marne-la-Vallée cedex 4
Tél : 01 60 43 80 80
contact@vdeagglo.fr - valdeuropeagglo.fr

